

S'inspirer du modèle suédois pour promouvoir les droits des femmes



INTERNATIONAL PUBLIÉE LE 30/11/2012

Voyage d'étude de la présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité avec la ministre des droits des femmes

Geneviève Bel, Présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité du Conseil économique, social et environnemental a accompagné Najat Vallaud-Belkacem, ministre des droits des Femmes à Stockholm, les 8 et 9 novembre 2012.

Participaient également à ce voyage d'étude, les deux présidentes des délégations parlementaires homonymes, Catherine Coutelle pour l'Assemblée nationale et Brigitte Gonthier-Maurin pour le Sénat, ainsi que plusieurs parlementaires, Danielle Bousquet future rapporteure générale de l'Observatoire de la parité, des partenaires sociaux siégeant au Conseil supérieur de l'égalité professionnelle et la secrétaire générale de celui-ci, Brigitte Grésy.

Ce voyage a permis l'échange d'informations et de bonnes pratiques sur :

Les structures d'accueil des enfants combattant les préjugés sexistes dès le plus jeune âge ;

L'incitation au partage des congés parentaux dont la répartition entre les deux parents progresse en Suède mais demeure encore inégalitaire en dépit d'une rémunération plus élevée qu'en France. Ils concernaient 88 % des femmes

en 2000 et 76% en 2011.

L'expérience suédoise en matière de lutte contre la traite des être humains : L'adoption, en 1999, d'une législation pénalisant les clients des prostituées a pratiquement fait disparaître le racolage de rue mais le contrôle des annonces sur Internet est beaucoup plus difficile et si les proxénètes évitent désormais la Suède, ils semblent qu'ils se soient déplacés vers certains pays limitrophes.

Améliorer le système français de lutte contre la prostitution, à la lumière des réussites et des limites du modèle suédois, constituait un des enjeux de ce voyage d'étude.

Crédit photos : Mme Esther Benbassa, sénatrice du Val de Marne.

<http://estherbenbassa.eelv.fr/deplacement-en-suede-0809-novembre-2012/>

